

Saint-Chamant

Bulletin Municipal n°6

Le Mot du Maire

Nous voici arrivés au terme de 2010.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations sur la concrétisation des projets communaux. Encore une année riche d'activités et d'événements, mais aussi marquée par des moments difficiles...

Emmanuel Héraut nous a quitté en ce mois de septembre et nous étions nombreux à l'accompagner. Toujours très attentif à la vie locale, il était toujours prêt à rendre service. Son souvenir est et restera toujours présent au sein de l'équipe municipale.

Ces derniers jours, l'hiver a pris ses quartiers avec rigueur. Chacun sait se soucier de ceux qui peuvent avoir besoin quand le froid et la neige deviennent un handicap. Merci pour cette solidarité.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et avec l'ensemble du conseil municipal, nous vous donnons rendez-vous le 8 janvier 2011 à la salle polyvalente.

Jean-Marie Fabre



Décembre 2010

La vie municipale



■ Mise en place définitive de la garderie péri-scolaire...

A la rentrée des vacances de la Toussaint 2008, une garderie test était mise en place (voir bulletin n°2).

En raison de son succès et considérant que ce service est une base pour le maintien de notre école, mais également essentiel pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des familles de la vallée, il a été décidé de pérenniser le dispositif.

Ce sont maintenant en moyenne 6 enfants qui fréquentent la garderie le matin et 8 le soir;

A noter que la création de cette garderie nous a permis d'obtenir une subvention de l'Europe de 21 094 € (FEADER) pour les travaux de l'école.

■ POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE...

Les travaux se sont terminés dans les délais prévus, ce qui a permis une rentrée scolaire dans les meilleures conditions. Cette opération permet aujourd'hui à Saint-Chamant de disposer d'une école offrant un accueil de qualité pour les enfants, et un cadre attractif pour les enseignants.

Comme prévu dans le dernier bulletin, voici le point financier sur la totalité de l'opération :

Travaux et Investissements	Montants * travaux HT
Travaux réalisés en aout 2009 (voir bulletin n°4)	9 132, 85 €
Travaux 2010 *:	
Maçonnerie / Gros œuvre	31 685, 97 €
Couverture / Zinguerie	14 095, 00 €
Charpente / Menuiseries	16 913, 25 €
Plâtrerie / Peintures	9 972, 10 €
Carrelage / Faïences	2 926, 00 €
Revêtements sols souples	2506, 97 €
Électricité / chauffage	8 578, 12 €
Plomberie / sanitaires	4 844, 72 €
Architecte / conception	9 000, 00 €
Publication marché public	1 294, 67 €
École Numérique	11 835, 19 €

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION 122 784, 84 €



Subventions

Enveloppe parlementaire (P. Jarlier)	15 000, 00 €
DGE (État)	32 330, 00 €
FEADER (Europe)	21 094, 00 €
FEC (Conseil Général)	14 714, 00 €
École Numérique (État)	9 000, 00 €

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS 92 138, 00 € soit 75 %

Reste à charge de la commune 30 646, 84 € soit 25 %

* Ces travaux ont consisté en :

- * L'aménagement du préau en salle de classe, avec sanitaires.
- * La réfection de la toiture du préau,
- * La création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'arrière du bâtiment (obligation réglementaire)

* Y compris les avenants nécessaires pour travaux imprévus

■ Investissements et travaux programmés:

- x Réfection de canalisations d'eau dans le bâtiment de l'école au niveau de la cave.
- x Pose de pare-neige sur la toiture de l'église et réparation de la gouttière.



Sur proposition de la Communauté de Communes du Pays de Salers, et comme nos voisins adhérents au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, nous nous sommes inscrits dans la **démarche d'homogénéisation de la signalétique**. Pour donner suite au diagnostic réalisé sur l'ensemble du territoire, un nouveau schéma de signalétique efficace et cohérent va être mis en œuvre. L'objectif premier est de donner une certaine cohérence et image à notre pays. Le rôle des communes est aussi de veiller au bon respect de la réglementation et limiter l'affichage sauvage mais également de répondre à vos besoins en matière de signalétique.

Les nouveaux dispositifs devraient être opérationnels à l'été prochain.

■ L'assainissement du Bourg : un dossier qui doit avancer

Comme de nombreuses autres communes dans le Cantal, notre station d'épuration a été déclarée non conforme au regard des normes nationales et européennes. L'échéance étant fixée au 31/12/2011, nous devons dès maintenant anticiper cette mise en conformité. Ainsi sur la base du diagnostic du schéma d'assainissement approuvé en octobre 2007, nous devons réaliser un programme de travaux sur la station, mais également sur le réseau de collecte qui présente ponctuellement des défauts.

Le coût de cette opération est loin d'être négligeable pour les finances communales, mais les enjeux sont importants : En effet, non seulement la pollution engendrée par le dispositif actuel sur le milieu naturel n'est pas acceptable, mais également tout nouveau branchement (ou extension) du réseau de collecte fera l'objet d'un avis défavorable de la part des services de l'État.

■ Le Patrimoine de notre commune

La Vierge en albâtre, magnifiquement restaurée a été remise à sa place dans notre Église, en début d'été, dans une vitrine haute sécurité.

Vous avez sûrement été nombreux à la redécouvrir.

Il est évident qu'actuellement, tout comme les peintures et les stalles, elle manque cruellement d'éclairage, notamment puisque nous ne pouvons plus utiliser les spots existants qui dégagent beaucoup de chaleur et pourraient donc endommager ces œuvres.

Les devis ont été faits pour mettre aux normes de sécurité et de protection tout l'éclairage intérieur de l'Église.

D'autre part, nous avons eu un accord de 45% de subvention, par la DGE pour la restauration du tableau "La Remise du Rosaire".

Nous avons demandé l'aide de "la Fondation du Patrimoine" afin qu'ils nous accompagnent dans le lancement d'une souscription, ce qui permettra aux donateurs de déduire 66% de leurs dons de leurs impôts.

Nous espérons que ce mécénat nous permettra de réaliser tous ces travaux

Le dossier est en cours, dès que nous avons la plaquette pour la souscription, nous l'imprimons et la faisons parvenir au plus grand nombre... **Merci d'avance pour votre générosité**



« Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre »

La vie de l'École

Les effectifs sont stables puisque nous avons eu **41 enfants** à la rentrée de septembre ; ces chiffres sont d'ailleurs en progression : à ce jour on compte **25 enfants dans la classe des petits et 20 chez les grands** et que 49 enfants sont prévus à la rentrée des vacances de Noël.

Bonne nouvelle !!! Prenant en compte ces effectifs ainsi que les investissements de la commune pour l'école, l'inspection académique a renouvelé le demi poste supplémentaire obtenu l'an dernier. Delphine et Anne Catherine ont donc eu le plaisir d'accueillir leur nouvelle collègue Pauline ISORCHE.

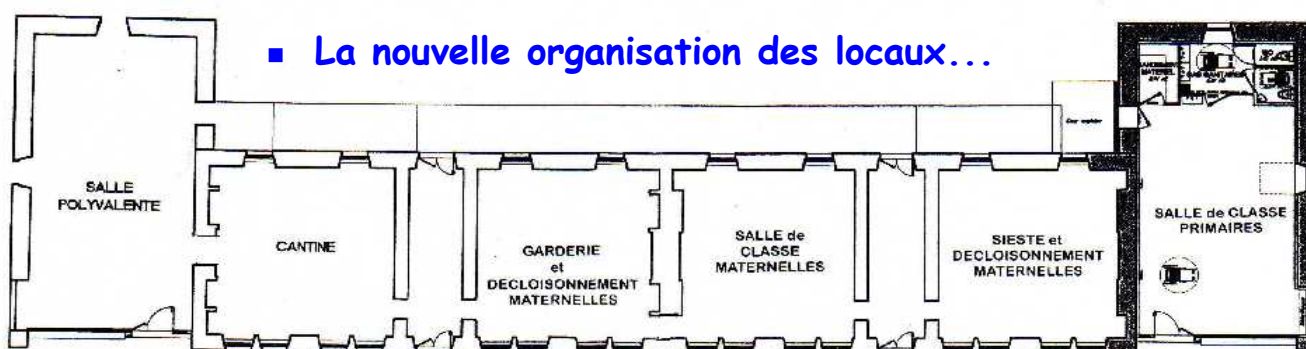
■ Des parents qui retournent à l'école...

Le 28 août c'était la rentrée des classes anticipée... pour les grands.

A l'invitation de la municipalité, quelques parents, ont décidé de reprendre le chemin de l'école... pour visiter la nouvelle classe. Malheureusement ... ou au grand soulagement de certains... le mobilier n'était pas adapté... Il a fallu se contenter de l'apéritif offert par la municipalité



■ La nouvelle organisation des locaux...



A noter que la salle polyvalente retrouve sa fonction initiale; elle est disponible sur réservation à partir de 18 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi, toute la journée les mercredi, samedi, dimanche et vacances scolaires.

■ École numérique : le mot de la directrice

L'école est maintenant équipée de 2 tableaux interactifs et de 14 ordinateurs portables.

L'arrivée des nouvelles technologies au sein de notre école a fait naître un certain nombre de projets tels que la création d'un CDROM ou d'une vidéo dans le cadre du projet patrimoine en partenariat avec la communauté de commune, ou encore une coorespondance numérique, par webcam, avec des enfants Béninois par l'intermédiaire de l'association Ecoute et Voir...

L'utilisation de cet équipement au quotidien permettra une consolidation des apprentissages de chacun puis à long terme et plus globalement d'ouvrir le regard de nos enfants sur la société dans laquelle ils évoluent, mais aussi sur les sociétés plus éloignées culturellement de la notre, faisant d'eux des citoyens du monde et à fortiori des citoyens éclairés.



Ce qui s'est passé... cet été...cet automne...



Merci à tous !



✧ Photos : Julien Vidalenc - « La Montagne »



Le 7 novembre, suite à la tenue de l'assemblée générale de la FNACA, nombre d'entre nous se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe et commémorer avec un peu d'avance l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale.

La municipalité a offert "un pot de l'amitié" à l'issue de la cérémonie.



Le C.C.A.S. a organisé le repas annuel des retraités le 27 novembre.

Les 45 personnes présentes ont pu apprécier ce moment gastronomique et amical !

■ Vie de notre bulletin :

Si les associations ont des photos, pour animer un peu la rubrique « ce qui s'est passé... », elles sont les bienvenues... pour le prochain bulletin... Idem pour les dates à retenir... pour le calendrier des manifestations

■ État civil

Mariage : Audrey EMILY et Jérôme BROUSSE du Bourg le 21 août 2010.

Naissances : Romane BENARIAT-MELAINÉ chez Ludovic et Aurélie le 13 juillet 2010.
Mathéo FABRE chez Ingrid et Bertrand le 23 novembre 2010.

Décès : Monsieur Emmanuel HERAUD le 4 septembre 2010
Madame Madeleine COUDERC DE SAINT CHAMANT le 12 octobre 2010
Madame Marie Antoinette FUMAT le 16 octobre 2010
Monsieur Edouard Marcel LAPEYRE, le 4 décembre 2010

■ Nouveaux habitants

Fabienne AUBERT et Jérôme JUILLARD dans le bourg, en face de la Ferronnerie,
Valérie POURCHET et ses 2 fils, dans le bourg, à côté de l'épicerie,
Marie-Pierre VIDAL et ses 2 filles à la Rosette,
Sandrine BERNARD et Thomas CHAUNUT au 1^{er} étage du presbytère,
Margot MORION et Romain GIBERT aux écoles,
Mr et Mme BORNE-BESSONNIE et leur petit garçon qui habitent leur maison toute neuve au foirail,
Myriam BREUIL et Yannick LACOMBE et leur petit garçon au rez de chaussée du presbytère.
Régine GANDILHON et Sylvain FABRE à Loubéjac

A noter que nous avons de nombreuses demandes de personnes qui souhaitent s'installer à St Chamant. Tous les logements communaux sont loués... Cependant on recense de nombreux logements vacants sur la commune. Si vous connaissez quelqu'un ou si vous souhaitez offrir à la location un appartement, une maison, n'hésitez pas à nous le faire savoir...



Via l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de revitalisation rurale) de la communauté de commune du Pays de Salers, des aides peuvent vous être attribuées pour rénover vos logements.

Pour tout renseignements : Permanences du Cal Pact Arim

- x Mairie de Pleaux le 2ème Jeudi du mois de 11h à 12h
- x Mairie de St Cernin le 4ème Mercredi du mois de 9h30 à 10h30
- x Salers à la Communauté de Communes (Place du Château) le 4^{ème} mercredi du mois de 11h à 12h

Il est aussi possible de contacter le Cal Pact Arim au : 04 71 48 32 00

Un conseiller viendra chez vous sur rendez-vous pour analyser votre dossier et établir les aides dont vous pouvez bénéficier.

■ Quelques brèves

A la salle polyvalente tous les lundis soirs de 19h à 21h, Mme KLING donne des **cours de danse et de relaxation tibétaine**. Renseignements : 06 76 21 27 11

La table de pique nique d'Auzeral a disparue au début de l'été. Il est regrettable que ce genre d'aménagement qui agrémentent les villages soit la cible de personnes malveillantes.

La Croix de Loubéjac a retrouvé son emplacement.

■ Eco-responsabilité – Un petit point sur les déchets

Dans le Cantal, comme en France, la production de déchets n'a eu de cesse d'augmenter. Chacun d'entre nous produit environ 350kg de déchets ménagers par an.

La dépense publique liée au traitement de ces déchets augment de 10% par an en moyenne... Elle est supportée par chacun d'entre nous...

Une évidence donc : les meilleurs déchets sont ceux que l'on ne produit pas...

Les déchets sont recyclables, valorisables, réutilisables : une question de volonté...

Le recyclage de 27 bouteilles plastiques, c'est un pull en polyester fabriqué... Une tonne de plastique recyclé, ce sont 800 kg de pétrole économisés...

Une tonne de papier ou carton recyclée, c'est 1,3 tonne de bois économisés... Une tonne de briques alimentaires... ce sont 2 tonnes de bois économisés...

Infos pratiques

■ TNT : quèsaco ? :

L'Auvergne passera dans quelques mois à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Le 10 mai 2011, en Auvergne, la diffusion analogique des chaînes de télévision historiques (TF1, France 2 et France3, Canal+, France5/Arte et M6) va s'arrêter définitivement pour être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation TV permet de recevoir la télévision numérique. Ceux qui ne seraient pas prêts pour le numérique n'auront plus la télévision après le 10 mai 2011. Ceux qui se seront équipés recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Antenne râteau :

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 10 mai 2011, ils doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégré », ADSL, satellite, câble ou fibre optique).

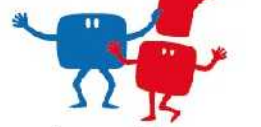
Renseignez vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé – tous au numérique ». La liste de ces derniers est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel : **0 970 818 818**

Des aides financières :

Il existe des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure. S'ils remplissent ces conditions d'attribution, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et d'une aide de 120 € maximum s'il faut intervenir sur leur antenne. Pour les foyers qui ne seraient pas couverts par la TNT, une aide de 250€ maximum est attribuée sous conditions de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole.

Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Adressez vous au centre d'appel : **0 970 818 818** pour connaître précisément les critères d'attribution et pour bénéficier de ces aides.

Prêt pour
le tout
numérique



Pour en savoir plus :
www.tousaunumerique.fr
ou **0 970 818 818** (prix d'un appel local)

~~~~~

Merci à nos annonceurs,  
acteurs de la vie locale

## Nos Nounous Locales :

Mme CHAUVET Sylvie

Eyfandes - 04.71.69.28.21

Mme MERCIER Sylvie

Autrières - 04.71.47.67.32

Mme VIDAL Yvette

Les Aldières - 04.71.69.20.91

## Les Délices de la Mer

### Arrivage Journalier

2 magasins: Rue des Carmes 15000 Aurillac

tel: 04 71 43 07 34

Place de la halle 15100 St-Flour

tel: 04 71 60 09 99

Marché d'Aurillac

**4 camions magasin à votre service**

**A Saint-Chamant le vendredi matin**

Bureaux: tel 04 71 63 48 35 - Fax 04 71 64 53 64

*LV* **Vincent** *LV*  
**Créations**  
Toute la petite ferronnerie décorative  
d'intérieur et d'extérieur  
Réalisation de vos idées  
*LV* Tél. | Fax : 04 71 67 91 56 *LV*

 **Ets GARCELON** Raymond

TRAVAUX PUBLICS  
MAÇONNERIE

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX

Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17

SIRET 318 279 084 00019

**AUBERGE DES VOLCANS**  
**HOTEL - RESTAURANT**  
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg                      Tél. 04 71 69 40 46  
 15140 ST CHAMANT      Fax 04 71 69 26 34

**Vival**  
 Viva la vie    Chez Monique    Viva la vie

Le Bourg - St Chamant  
 Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,  
**Philippe et Sylvie MERCIER**

Hameau d'Autrières  
 15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32  
 06 84 67 58 86

**La Buissonnière**  
 Chambres d'hôtes

Joëlle Grellier  
 Le bourg  
 15140 SAINT CHAMANT

04 71 69 25 33  
 06 68 70 02 77

joelle.grellier@wanadoo.fr  
[www.fleursdesoleil.fr/trans-maisons/15-grellier.htm](http://www.fleursdesoleil.fr/trans-maisons/15-grellier.htm)

**GAEC DE CONCHES**  
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP  
 Éleveurs Montbéliardes  
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41  
[lafon.eric15@orange.fr](mailto:lafon.eric15@orange.fr)

**GARAGE ALAIN CHAUVET**  
 Véhicules occasions  
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant  
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

*Maison Dupont fondée en 1905*  
 Artisan Boucher Charcutier  
 sarl DUPONT GIRBES  
 15310 St CERNIN TEL 04 71 47 60 25

**A Saint-Chamant  
 les Mardis et Samedis**

**Christian LAJARRIGE**

Boucherie - Charcuterie  
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE  
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN  
 06 82 48 09 82

A St Chamant les  
 mercredis et  
 vendredis

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
 Spécialiste DOMOTIQUE

Volets roulants  
 Portails  
 Stores  
 Chauffage...

**LUDOMOTIQUE**

**Ludovic BENARIAT - 06.32.17.24.57**  
 Pradines - 15140 SAINT CHAMANT - [benlud@voila.fr](mailto:benlud@voila.fr)

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CHRISTOPHE VIDAL**

Le Champ de l'Hôpital  
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT  
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51  
 Portable : 06 76 38 67 05